



NOS FORMATIONS A L'ECOLE DUCASSE

« Promouvoir la diversité des terroirs, des cultures et des cuisines du monde. Privilégier l'achat de produits de saison et locaux. Apprendre à respecter la terre et les lois de la nature pour mieux se nourrir et préserver notre avenir. » Alain Ducasse.

Saisonnalité, traçabilité des produits, circuits-courts, valorisation et promotion de tous les terroirs. Plus qu'un partage de valeurs, c'est un véritable engagement en faveur des produits et producteurs locaux que nous transmettons à ceux que nous formons. En les initiant au concept de la Naturalité, développé par le Chef Alain Ducasse, nous leur offrons une vision durable de la gastronomie et les invitons à prendre soin de la planète et des hommes. Imprégnées de la philosophie du chef multi-étoilé, chacune de nos formations fait la promotion de l'éco-responsabilité et du zéro gaspillage. A l'Ecole Ducasse, nous avons à cœur de former des chefs citoyens.

Les formations de l'Ecole Ducasse accompagnent les entreprises afin de leur permettre de répondre aux mutations du marché liées à la situation sanitaire actuelle. Dans un souci d'innovation permanente, nos programmes enseignent aux participants le développement de nouvelles recettes, de nouveaux procédés de fabrication et de nouveaux services afin de satisfaire les nouveaux besoins des clients.

DATE, DURÉE ET COUT PAR PERSONNE

- Du 28 Février au 01 Mars 2022 – Du 25 Avril au 26 Avril 2022
Du 24 au 25 Octobre 2022 – Du 28 au 29 Décembre 2022
- 2 jours – 14 heures
- 550 € HT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et respecter la législation en vigueur
- Engager une démarche qualité pour un niveau d'hygiène et de sécurité optimal
- S'approprier et mettre en place le système documentaire de traçabilité de la démarche (HACCP)

CONTENU DE LA FORMATION

Formation obligatoire.

Conforme au cahier des charges du décret n° 2011-731 du 24 Juin 2011 et la note de service : DGAL/SDSSA/N2012-8091 du 24 avril 2012 pour le programme de formation Hygiène & HACCP

- Identifier les grands principes de la réglementation en relation avec la restauration commerciale :
 - Identifier et répartir les responsabilités des opérateurs
 - Connaître les obligations de résultat (quelques obligations de moyen)
 - Connaître le contenu du plan de maîtrise sanitaire
 - Connaître la nécessité des autocontrôles et de leur organisation.

- Analyser les risques liés à une insuffisance d'hygiène en restauration commerciale :
 - Repérer et raisonner les risques physiques, chimiques et biologiques
 - Raisonner les toxi-infections alimentaires et les risques d'altération microbienne
 - Connaître les risques de saisie, de procès-verbaux et de fermeture
 - Connaître les risques de communication négative, de médiatisation et de perte de clientèle.
- Mettre en œuvre les principes de l'hygiène en restauration commerciale :
 - Utiliser le guide de bonnes pratiques d'hygiène (GBPH) du secteur d'activité
 - Organiser la production et le stockage des aliments dans les conditions d'hygiène voulues
 - Mettre en place les mesures de prévention nécessaires
- Référentiel de formation, savoirs associés :
 - Aliments et risques pour le consommateur :
 - Introduction des notions de danger et de risque
 - Les dangers microbiens
 - Microbiologie des aliments
 - Les dangers microbiologiques dans l'alimentation
 - Les moyens de maîtrise des dangers microbiologiques
 - Les autres dangers potentiels
- Les fondamentaux de la réglementation communautaire et nationale (ciblée restauration commerciale) :
 - Notions de déclaration, agrément, dérogation à l'obligation d'agrément
 - L'hygiène des denrées alimentaires (réglementation communautaire en vigueur)
 - L'arrêté en vigueur relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail
 - Les contrôles officiels
- Le plan de maîtrise sanitaire :
 - Les BPH
 - Les principes de l'HACCP
 - Les mesures de vérification (autocontrôles et enregistrements)
 - Le GBPH du secteur d'activité spécifié

METHODES PÉDAGOGIQUES

- Vidéo projection.
- Action et scènes spécifiques filmées ou photographiées
- Exemples concrets
- Support pédagogique individuel
- Echanges

PUBLIC CONCERNE

Du chef de cuisine au commis de cuisine et toute personne exerçant dans un établissement de restauration commerciale.

Obligation pour les établissements commerciaux de compter dans leurs effectifs au moins une personne pouvant justifier d'une formation en matière d'hygiène.

PRE-REQUIS

L'inscription à ce stage est ouverte à toutes les personnes majeures et aux professionnels de l'hôtellerie-restauration.

ORGANISATION

Effectif maximum : 10 personnes

Lieu de formation : Ecole Ducasse Paris Campus

16 – 20 avenue du Maréchal Juin, 92360 Meudon

Horaires : de 9h à 17h (présence obligatoire à 8h30 autour d'un café d'accueil)

Les déjeuners sont inclus et pris en commun sur place

Appareil photo autorisé

APPRECIATION DE RESULTAT

Un certificat de réalisation de l'action de formation est remis à chaque participant à l'issue de la formation.

SUPPORT DE COURS

Les documents pédagogiques sont remis à chaque participant durant la formation sous format électronique.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

La formation est assurée par des professionnels, spécialistes du domaine enseigné, et encadrée par le comité pédagogique de l'Ecole Ducasse Paris Campus.

Créée par Michelle Muller et Patrice Badet en 2012, BM form'action accompagne Ecole Ducasse dans ses formations Permis d'exploitation et Hygiène en restauration commerciale.

Michelle Muller a une formation en droit des affaires (MASTER II), une expérience de juriste en cabinet d'expertise comptable pour la constitution de société. Passionnée de service, Michelle a dirigé un établissement d'hôtellerie pendant cinq ans. Ancien juge prud'homal, Michelle connaît très bien le domaine de la gestion sociale et juridique d'une entreprise.

Patrice Badet a suivi une formation gestion à l'IAE de l'Université de Bourgogne. Sa carrière a eu lieu dans le secteur de l'organisation d'événements avec une composante restauration et hébergement, la direction d'un hôtel-restaurant, le conseil en installation ou reprise d'entreprises du secteur CHR.

DELAI ET MODALITES D'ACCES AUX FORMATIONS

L'inscription aux sessions se fera en fonction de vos contraintes et selon les places disponibles.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les aspects, l'accessibilité et le type de handicap au regard des modalités d'accompagnement pédagogiques sont à évoquer impérativement au cours de l'entretien préalable à toute contractualisation afin de pouvoir orienter ou accompagner au mieux les personnes en situation de handicap.

Tél : 01 34 34 19 00

Email : pariscampus@ecoleducasse.com

ecoleducasse.com

